

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Andrésey (78570)

Réponses de Romain Hude, au nom de la liste « Andrésey Energies Renouvelées »

— le 06/02/2020 à 16:44 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Avec l'objectif de doter la ville d'un réseau cyclable continu et sécurisé

Dans notre liste nous présentons un adjoint à la ville durable, ainsi qu'un délégué aux mobilités douces (moi-même). Mon rôle sera de déployer dès le début du mandat le plan vélo déjà bien avancé et concerté avec les associations locales.

Action n°2 : je m'engage

Affecter au moins 5 % du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Nous présentons également dans notre liste un adjoint à la démocratie participative ; un de ses objectifs étant la mise en place de budgets participatifs, à hauteur d'au moins 5%.

Action n°3 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Ce comité est en effet indispensable pour assurer un accueil favorable de la population et une correction permanente des actions.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération qui soit connecté au futur RER V.

Les circuits dans la ville et les connexions RER V (y compris itinéraire Paris - Le Havre) sont déjà bien avancés sur le papier et cours de finalisation avec l'association locale (Un Vélo Qui Roule)

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Nos actions seront encadrées par un Plan Local de Déplacement, basé sur l'apaisement de la circulation (zones 30, zones de rencontre, Chaussidou...)

Action n°6 : je suis indécis-e

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

Notre ville n'est pas concernée : pas de 2x2 voies

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°7 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Nous avons déjà contacté l'association locale (Un Vélo Qui Roule) pour établir un partenariat fort. Journées de sensibilisation, formation des jeunes et des adultes, ateliers de réparation, marquage Bicycode...

Commentaires généraux

Je tiens à votre disposition un document complet expliquant l'ensemble de notre plan vélo. N'hésitez pas à me contacter par email pour le consulter.